

CATALOGUE

FORMATIONS

*Management des Risques
et Assurances*



AMRAE
FORMATION

Les Fondateurs

En tant qu'association de référence des métiers du risque, l'AMRAE se devait d'agir pour répondre le plus largement possible aux attentes en matière de formation professionnelle, qu'elles émanent de ses adhérents ou de ceux qui, légitimement s'adressent à elle.

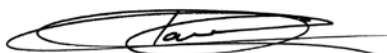
C'est l'objet d'AMRAE Formation, un nouveau partenariat réalisé sous l'égide de l'AMRAE avec les acteurs principaux et reconnus en matière de formation en management des risques, à savoir :

- L'IIA (Insurance Institute of America) et le CARM Institute, son représentant en France pour l'ARM
- Le CEFAR (Centre d'Etudes et de Formation pour la gestion des Assurances et des Risques)

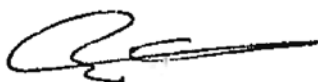
Ce partenariat offre désormais une réponse adaptée à chaque besoin particulier en matière de formation aux métiers du risque :

- Une formation longue et complète, diplômante et reconnue internationalement : l'ARM
- Une formation plus courte et opérationnelle, certifiante et reconnue par nos pairs : le CEFAR
- Des séminaires thématiques, Inter ou Intra-entreprise, sur des thèmes de la gestion des risques et des assurances, ou des thèmes spécifiques à l'actualité.

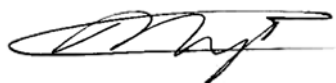
AMRAE Formation allie la compétence et le savoir-faire en matière de formations pour mieux répondre à vos attentes.



Gérard Lancner
Président AMRAE



Frédéric Lucas
Administrateur de l'AMRAE
En charge d'AMRAE Formation



Jean-Pierre Bouglet
Gérant CARM_I



Georges Dehais
Président AE-CEFAR



Michel Dennery
Président CARM

SOMMAIRE

Editorial	3
Participer à un séminaire thématique	4
Acquérir une certification avec le CEFAR	12
Devenir diplômé avec l'ARM	14
Déployer une formation Intra-entreprise	17
Conditions Générales de Vente	18
Bulletin d'inscription AMRAE Formation	20
Devenir Adhérent	21

Créée en 1993, l'Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise (AMRAE) est l'Association de référence des métiers du risque. Elle regroupe 750 membres représentant plus de 400 entreprises. Pour connaître nos activités et nos travaux, rendez-vous sur le site www.amrae.fr



Éditorial

Cher(e) gestionnaire de risques,

Si nos entreprises et leur cadre réglementaire évoluent très vite pour répondre aux sollicitations de leur marché, notre démarche et notre analyse de gestionnaire de risques nous amènent chaque année à traiter et à diversifier nos missions.

Pour répondre à ces besoins et vous accompagner dans la maîtrise de ces actions, nous avons développé, au sein d'AMRAE Formation, plusieurs outils :

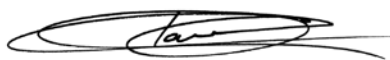
- Plus de dix séminaires thématiques d'1 à 3 jours qui vous permettront de découvrir ou d'approfondir vos connaissances tant au niveau de l'approche de la gestion des risques que de celle du transfert de ces risques vers l'assurance ou hors assurances.
- Fort de 102 certifiés en France, le CEFAR, programme de formation historique développé au sein de l'AMRAE de 10 jours, qui vous permet de mettre en œuvre une stratégie de gestion des risques dans votre entreprise. A partir d'une base théorique, la formation a été conçue pour apporter des réponses concrètes et directement opérationnelles.
- La formation ARM (Associate in Risk Management) qui vous permet d'acquérir à travers 34 jours de formation répartis en 3 modules, l'ensemble des techniques spécifiques à la gestion des risques des organisations (diagnostic, réduction et financement) et les compétences managériales nécessaires à l'exercice de la fonction de Risk Manager. Cette formation reconnue, avec plus de 30 000 diplômés à travers le monde, conduit à un diplôme délivré par l'Insurance Institute of America.

Ces formations et séminaires sont réalisés par des formateurs expérimentés, complétés par des retours d'expériences de professionnels confirmés ce qui permet de maintenir un équilibre entre les aspects théoriques et la pratique du terrain des sujets traités.

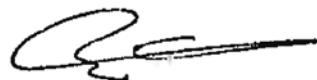
Nos formations sont toutes éligibles au titre du DIF.

Ces formations sont à l'image de notre métier, évolutives. Aussi, l'équipe d'AMRAE Formation est à votre écoute, et peut définir de nouveaux thèmes mais aussi venir assurer la mise en œuvre de séminaires dans vos entreprises.

Nous vous souhaitons une excellente année de formation.



Gérard Lancner
Président de l'AMRAE



Frédéric Lucas
Administrateur de l'AMRAE
En charge d'AMRAE Formation

Séminaires thématiques

Participer à un séminaire thématique






Les séminaires thématiques d'AMRAE Formation vous permettent d'acquérir ou d'actualiser vos compétences sur les métiers du risque. A travers des sessions d'une à trois journées, vous apprenez les fondamentaux des sujets abordés, échangez avec le ou les animateurs sur des problématiques concrètes, réalisez des cas pratiques et enrichissez votre réseau de connaissances du métier.

Les animateurs d'AMRAE Formation sont des professionnels du métier disposant d'une véritable expérience terrain des sujets enseignés. L'échange, l'interactivité, le partage sont les maîtres mots de nos séminaires. Par ailleurs, les membres de l'AMRAE interviennent régulièrement dans nos séminaires thématiques afin de vous apporter un autre témoignage de leurs expériences.






Les séminaires proposés :

- Comparer les principaux référentiels de gestion des risques p. 5
- Déployer le triangle Gouvernance, Risques et Compliance p. 5
- Élaborer une cartographie des risques p. 6
- Mettre en œuvre une démarche de management global des risques ERM p. 6
- Devenir "Certifié ERM" p. 7
Master classes en Risk Management
- Capitaliser sur le document unique pour gérer les risques des PME-PMI p. 8
- Gérer les risques des projets p. 8
- Continuité, rupture et crise : réagir efficacement p. 9
- Communiquer sur les risques et s'assurer de la conformité réglementaire p. 9
- Passer de l'assurance à la gestion des risques p. 10
- Maîtriser les fondamentaux de l'assurance 1 p. 10
- Maîtriser les fondamentaux de l'assurance 2 p. 11
- Créer une captive p. 11

Comparer les principaux référentiels de gestion des risques

 Durée 1 jour	Objectifs : Appréhender les principaux référentiels de gestion des risques et leurs spécificités.
 Dates 7 octobre 2010 9 novembre 2010	Contenu : <ul style="list-style-type: none">• COSO II• ISO 31000• FERMA• Cadre de référence de l'AMF
 Lieu Paris	Profils & Pré-requis : <ul style="list-style-type: none">• Tout public
 Nb de participants : 15	
 Coût 600 €HT (adhérent*) 750 €HT (non adhérent)	

Déployer le triangle Gouvernance, Risques et Compliance

 Durée 1 jour	Objectifs : Expliquer comment intégrer gouvernance et conformités avec la gestion des risques pour optimiser la performance de l'entreprise.
 Dates 8 juin 2010 23 novembre 2010	Contenu : <ul style="list-style-type: none">• Gouvernance & Gestion des risques• Obligation d'une gouvernance• Avantages• Licences sociales d'opérer• Objectifs• Conformités & Gestion des risques• Définitions des conformités• Facteurs de conformités (appétit au risque, tolérance, niveau de conformité)• Conflits entre conformité• Ethique & Responsabilité sociale de l'entreprise
 Lieu Paris	Profils & Pré-requis : <ul style="list-style-type: none">• Dirigeants, Cadres supérieurs, Mandataires sociaux et administrateurs sociaux et administrateurs, Auditeur interne
 Nb de participants : 10	
 Coût 1 000 €HT (adhérent*) 1 300 €HT (non adhérent)	

Séminaires thématiques


Élaborer une cartographie des risques

 **Durée**
2 jours

 **Dates**
12 et 13 avril 2010
13 et 14 septembre 2010

 **Lieu**
Paris

 **Nb de participants : 12**

 **Coût**
| 200 €HT (adhérent*)
| 500 €HT (non adhérent)

Objectifs :

Comprendre les enjeux, disposer des bonnes pratiques et des pièges à éviter pour élaborer une cartographie des risques.

Contenu :


- Rappel du processus de gestion des risques
- Culture d'entreprise
- Démarches de cartographie des risques
- Identification, analyse et évaluation des risques
- Cartographie comme :
 - Outil d'aide à la décision
 - Outil de pilotage stratégique

Profils & Pré-requis :

- Tout public


Mettre en œuvre une démarche de management global des risques ERM

 **Durée**
3 jours

 **Dates**
10, 11 et 12 mai 2010
4, 5 et 6 octobre 2010

 **Lieu**
Paris

 **Nb de participants : 12**

 **Coût**
| 500 €HT (adhérent*)
| 800 €HT (non adhérent)

Objectifs :

Concevoir le cadre organisationnel et appréhender les étapes du processus de gestion des risques.

Contenu :

- Panorama législatif et réglementaire de la gouvernance des risques
- Principaux référentiels (ISO 31000 : 2009, COSO II, FERMA)
- Enjeux et étapes d'une démarche de management global des risques
- Rôles et responsabilités des différents acteurs
- Culture d'entreprise

Profils & Pré-requis :

- Tout public

Devenir “Certifié ERM”

Master classes en Risk Management

 **Durée**
3 jours

 **Dates**
Dates formation :
27, 28 et 29 septembre 2010

Date examen :
14 février 2011

 **Lieu**
Fontainebleau

 **Nb de participants : 15**

 **Coût**
2 500 €HT

Objectifs :

Pouvoir accompagner le chantier de la mise en place d'une démarche globale et intégrée des risques pour lui permettre de :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie.
- Justifier le projet ERM devant les dirigeants, et obtenir leur soutien actif.
- Communiquer et consulter l'ensemble des parties prenantes internes et externes.
- Accompagner et assister les propriétaires de risques.

Contenu :

- Définition de l'ERM
- ERM & Stratégie
- Business Intelligence Services
- Rupture et réactions (réputation, supply chain...)
- Stratégie financière et financement des risques (approche portefeuille et produits dérivés)
- Triangle GRC : Gouvernance, Risques, Conformités
- ERM & Agences de notation
- Communication et consultation des parties prenantes (calme & tempête)
- Conduite du changement
- ERM : du projet au processus

Examen :

- Remise de l'ouvrage ERM à l'issue de la formation
- Préparation d'un cas pratique
- Examen oral devant un jury de professionnels

Profils & Pré-requis :

Expérience en Management des risques / Diplômé ARM ou CEFAR.

Séminaires thématiques

Capitaliser sur le document unique pour gérer les risques des PME-PMI



Durée
1 jour



Dates
7 septembre 2010
4 novembre 2010



Lieu
Paris



Nb de participants : 12



Coût
600 €HT (adhérent*)
750 €HT (non adhérent)

Objectifs :

Développer une gestion des risques à partir de l'expérience acquise pour respecter l'obligation légale du document unique.

Contenu :

- Rappel du contexte législatif et réglementaire
- Mise en œuvre du document unique dans les PME
- Utilisation des risques opérationnels du document SST (Santé Sécurité au Travail) pour la gestion de l'ensemble des risques

Profils & Pré-requis :

- Tout public y compris Collectivités territoriales

Gérer les risques des projets



Durée
2 jours



Dates
21 et 22 juin 2010
13 et 14 octobre 2010



Lieu
Paris



Nb de participants : 15



Coût
1 200 €HT (adhérent*)
1 500 €HT (non adhérent)

Objectifs :

Appréhender l'ensemble des risques liés à un projet pour en assurer le succès.

Contenu :

- Approche globale des risques : constitution d'une base de données et de retour d'expérience
- Enjeux pour le projet et pour l'entreprise
- Maîtrise des risques et de leurs traitements :
- Réduction
- Financements

Profils & Pré-requis :

- Gestionnaire de risques, Auditeur, Contrôleur de gestion, Directeur de projet, Directeur de contrat, Ingénieurs qualité, Assureurs, Courtiers

Continuité, rupture et crise : réagir efficacement



Durée
2 jours



Dates
25 et 26 octobre 2010



Lieu
Paris



Nb de participants : 15



Coût
| 200 €HT (adhérent*)
| 500 €HT (non adhérent)

Objectifs :

Analyser les niveaux de perturbations et déclencher les réactions adaptées.

Contenu :

- Gestion quotidienne d'une unité opérationnelle
- Maîtrise des dérives
- Plan de continuité
- Redéploiement stratégique
- Communication et consultation internes / Externes avec les parties prenantes

Profils & Pré-requis :

- Tout public

Communiquer sur les risques et s'assurer de la conformité réglementaire



Durée
1 jour



Dates
19 octobre 2010
18 novembre 2010



Lieu
Paris



Nb de participants : 15



Coût
600 €HT (adhérent*)
750 €HT (non adhérent)

Objectifs :

Maîtriser les obligations de chacune des parties afférentes aux risques dans le document de référence, les rédiger et en assurer la cohérence.

Contenu :

- Panorama des obligations légales et des recommandations de l'AMF
- Contenus et objectifs des obligations et recommandations
- Organisation de la rédaction et de la validation des écrits

Profils & Pré-requis :

- Gestionnaire de risques, auditeur interne, responsable juridique, responsable de la rédaction du document de référence de sociétés cotées

Séminaires thématiques

Passer de l'assurance à la gestion des risques



Durée
2 jours



Dates
17 et 18 mai 2010
13 et 14 septembre 2010



Lieu
Paris



Nb de participants : 15



Coût
| 200 €HT (adhérent*)
| 500 €HT (non adhérent)

Objectifs :

Capitaliser sur son expertise en assurance pour mettre en œuvre une gestion globale des risques.

Contenu :

- Etapes de la gestion des risques : enjeux et déclinaison.
- Cartographie des risques : élaboration et suivi.
- Univers des risques assurables / non assurables.
- Traitement des risques non assurables.
- Rôle et profil du responsable des risques.
- Panorama législatif de la gestion des risques.

Profils & Pré-requis :

- Responsable d'assurances, courtiers, assureurs.

Maîtriser les fondamentaux de l'assurance I



Durée
2 jours



Dates
29 et 30 mars
2 et 3 juin
2 et 3 septembre



Lieu
Paris



Nb de participants : 12



Coût
| 200 €HT (adhérent*)
| 500 €HT (non adhérent)

Objectifs :

Appréhender les principaux programmes d'assurances, le langage et les acteurs du secteur pour optimiser l'achat d'assurances

Contenu :

- Contrats d'assurance
- Vocabulaire et langage spécifique
- Rôle des acteurs de l'assurance : courtier, assureurs, experts...
- Techniques d'appels d'offre (aperçu des contraintes légales des AO publics)

Panorama :

- Dommages et pertes d'exploitations
- Responsabilités
- Garanties de personnes
- Obligations d'assurances pour les entreprises

Profils & Pré-requis :

- Tout collaborateur d'organisme assuré

Maîtriser les fondamentaux de l'assurance 2



Durée
3 jours



Dates
19, 20 et 21 mai 2010
15, 16 et 17 septembre 2010



Lieu
Paris



Nb de participants : 15



Coût
| 500 €HT (adhérent*)
| 800 €HT (non adhérent)

Objectifs :

Capitaliser sur la connaissance des fondamentaux de l'assurance | pour comprendre les mécanismes des principaux contrats.

Contenu :

- Univers des risques assurables / non assurables
- Assurances dommages et pertes d'exploitation
- Assurances de responsabilités (exploitations, produit professionnel, dirigeant)
- Assurances de personnes
- Assurances flottes de véhicules
- Assurances transports
- Contrats d'assurances

Profils & Pré-requis :

- Responsable du portefeuille assurance des organismes assurés

Créer une captive



Durée
2 jours



Dates
15 et 16 juin 2010
8 et 9 décembre 2010



Lieu
Paris



Nb de participants : 12



Coût
| 200 €HT (adhérent*)
| 500 €HT (non adhérent)

Objectifs :

Appréhender le rôle d'une captive dans le financement des risques de l'entreprise.

Contenu :

- Recensement des risques à financer par une captive
- Acteurs internes impliqués dans la captive
- Etude de faisabilité d'une captive :
 - Qualité du portefeuille
 - Rentabilité
- Choix des partenaires (domicile, gestionnaire, réassurances...)

Profils & Pré-requis :

- Responsable d'assurances ou de la gestion des risques

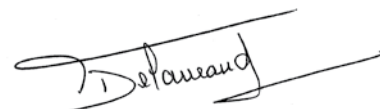
Acquérir une certification avec le CEFAR

Le CEFAR dispense depuis 2004 un programme de formation "Stratégies de gestion des risques", en partenariat avec Ernst & Young. Depuis sa création, le CEFAR a certifié plus de 100 candidats de grandes sociétés françaises et internationales.

Ce programme, en 10 jours intensifs répartis en 4 modules apporte des réponses pratiques pour aider à cerner les enjeux actuels de la gestion des risques en renforçant les connaissances et compétences requises pour accompagner et faciliter son développement.

La formation "Stratégies de gestion des risques" a été conçue par les équipes de l'AMRAE comme un enseignement concret et directement opérationnel. Des experts reconnus et des gestionnaires de risques confirmés ont choisi de s'engager dans ce projet, de partager leurs savoir-faire et d'offrir un retour d'expérience sur les pratiques de références internationales.

C'est tout naturellement et avec beaucoup d'enthousiasme que le CEFAR trouve sa place dans l'offre d'AMRAE Formation.



Marie-Claude Delaveaud
Directeur pédagogique du CEFAR

Quelques unes de nos références :

Aéroports de Paris	La Française des Jeux
AGF Division Allianz	Marsh
AON France	Michelin
AXA CS	Safran
Banque de France	Sanofi Pasteur Msd
Danone	Siemens
EDF Assurances	Veolia Environnement
France Telecom	
Hermès International	

Témoignage d'un ancien du CEFAR :

“ La formation du CEFAR, Stratégies de Gestion des Risques, est destinée à des professionnels et est dispensée par des gestionnaires de risques en activité. Les cours sont donc d'un niveau élevé et chaque session, qui allie théorie et pratique, favorise le transfert d'expertise, entre participants et intervenants. Je retiendrais notamment comme point fort du cursus, les nombreux cas pratiques (simulation de gestion de crise...), qui permettent la mise en application directe des connaissances et des outils acquis et placent les participants devant une situation qu'ils peuvent devoir affronter dans leur entreprise. Nous avons souhaité prolonger l'aventure par la création de l'association des anciens élèves AE-CEFAR. Nos différents évènements se déroulent dans la même ambiance détendue apte à poursuivre réflexion et partage d'expériences. ”

Georges Dehais
Président AE-CEFAR

CEFAR - Stratégie de gestion des risques



Durée

10 jours



Dates

Module A : 3 jours
9, 10 et 11 mars 2010

Module B : 2 jours
6 et 7 avril 2010

Module C : 2 jours
6 et 7 mai 2010

Module D : 3 jours
29, 30 juin et 1^{er} juillet 2010



Lieu

Paris



Nb de participants : 15



Coût

6 000 €HT

Date limite de remise
des dossiers : 12 février 2010

Objectifs :

- Comprendre et analyser les évolutions liées notamment au gouvernement d'entreprise et au contrôle interne
- Disposer d'une vue d'ensemble cohérentes des différentes missions constituant la fonction de management des risques
- Mettre en œuvre un management des risques
- Elaborer et tester un plan de crise

Contenu :

Module A "Environnement des risques"

- Organisation, processus et méthodologie de gestion des risques
- Gouvernement d'entreprise, contrôle et audit
- Gestion de crise
- Compétences relationnelles
- Cas pratique / témoignage

Module B "Gestion des risques"

- Univers des risques : définition, composantes, actions
- Identification, quantification
- Evaluation, priorisation
- Prévention et protection
- Cas pratique / témoignage

Module C "Financement des risques et communication"

- Acteurs du marché
- Techniques de rétention et de transfert
- Communication sur les risques
- Gestion des risques et contrôle interne
- Cas pratique / témoignage

Module D "Organisation des risques"

- Processus de décision
- Organisation de la fonction
- Cas pratique / témoignage
- Soutenance de mémoire

Profils & Pré-requis :

Connaissance en assurance, expérience en gestion des risques

Devenir diplômé avec l'ARM

Dans le domaine de la gestion des risques, la filière de formation professionnelle ARM apporte à la fois les compétences techniques indispensables et une reconnaissance internationale : les "Associate in Risk Management" sont reconnus au plan national, ils sont plus de 700 en Europe, et près de 30 000 dans le monde entier.

La force de l'ARM est d'être une formation de professionnels par les professionnels. Aux Etats-Unis, les associations professionnelles de gestion des risques, RIMS, mais aussi l'ASHRM, pour la santé, et PRIMA, pour le public, reconnaissent l'ARM comme la filière d'excellence. Il est donc naturel que le CARM-Institute, qui diffuse l'ARM au sein de la francophonie, et AMRAE Formation se retrouvent sur la mission exaltante de porter conjointement l'ARM pour en garantir la qualité et la pertinence, et ainsi accompagner l'ensemble des professionnels pour relever les défis de la gestion des risques du présent et du futur !



Professeur Jean-Paul Louisot

Université Paris I Panthéon / Sorbonne
Directeur Pédagogique CARM-Institute

Quelques unes de nos références :

Alcatel	Kraft Foods
AON	Lafarge
Areva	Lagardère
AP-HP	Marsh
CIC	RATP
Ciments Français	Renault SA
Deloitte	SCOR
DIOT	SNCF
EDF	Sanofi
GDF Suez	Siaci Saint Honoré
Generali	Schlumberger
IBM	Thalès
KPMG	Zürich Assurances

Témoignage d'un ancien de l'ARM :

“ Ayant eu quelques expériences pragmatiques de management des risques dans une unité opérationnelle et dans des missions fonctionnelles, il m'est apparu nécessaire d'acquérir une formation approfondie en risk management. L'ARM a complètement répondu à mon besoin : c'est une formation pluridisciplinaire, qui permet de faire les liens entre risques de toute nature auxquels une entreprise est confrontée. Les apports conceptuels, pédagogiques, les retours d'expériences apportés par de grands témoins, les échanges de pratiques entre stagiaires aux expériences professionnelles diverses se complètent et s'enrichissent mutuellement.

Cette formation sanctionnée par un diplôme oblige à approfondir les contenus, à faire l'effort de les retenir et de les comprendre en détail. Ce qui constitue par la suite une culture solide pour l'exercice des métiers du risk management. Cette compétence acquise donne une forte crédibilité. Grâce à cette formation, je me suis vu confier la direction du risk management de Gaz de France, puis de GDF Suez après la fusion.

Mon plus beau souvenir : à 50 ans, je me suis refait de nouveaux copains de promo ! ”

Michel Dennery

Directeur du Management des Risques, GDF Suez
Président du CARM, association des anciens élèves de l'ARM

En partenariat avec

CARM
institute

Objectifs de la formation ARM

Dispenser une formation complète permettant aux diplômés de :

- Concevoir et animer un processus de diagnostic des vulnérabilités dans une organisation.
- Recenser les instruments de gestion des risques applicables (réduction et financement).
- Elaborer un programme de gestion des risques et le faire approuver par le comité de direction.
- Coordonner la mise en œuvre du programme retenu par l'ensemble des propriétaires de risques.
- Auditer les résultats et de proposer des recommandations.

Personnes concernées par l'ARM

- Les responsables de la gestion des risques des entreprises privées et publiques, des collectivités territoriales (hôpitaux, mairie) et leurs principaux collaborateurs.
- Les responsables du contrôle et de l'audit internes et leurs principaux collaborateurs.
- Les consultants, experts et conseils en gestion des risques.
- Les directeurs, techniciens de gestion des risques et chargés de clientèle des sociétés de courtage.
- Les souscripteurs et inspecteurs de sociétés d'assurance et de réassurance.

Contenu de la formation ARM autour de trois modules

- Le diagnostic des risques (ARM 54): Clé de voûte et point d'entrée obligatoire, ce module d'acquérir une structure méthodologique d'identification et d'analyse des risques.
- La réduction des risques (ARM 55) : Ce module propose une étude approfondie de tous les instruments de base pour réduire les risques, en agissant sur la fréquence ou sur la gravité.
- Le financement des risques (ARM 56) : Après une présentation des tableaux de financement des entreprises, ce module référence, décrit et propose des solutions de financement de risques telles que la mise en place de captive, les couvertures d'assurances ou encore la titrisation.

Equivalences du diplôme

Les modules de l'ARM sont des équivalences internationales d'unités de valeur de certaines universités américaines permettant l'obtention de MBA (Master's degree in Business Administration - maîtrise en administration des affaires).

Le Diagnostic des Risques (ARM 54)



Durée

12 jours – 110 heures



Dates

Session 1

14, 15 et 16 janvier 2010

11, 12 et 13 février 2010

11, 12 et 13 mars 2010

8, 9 et 10 avril 2010

Session 2

10, 11 et 12 juin 2010

16, 17 et 18 septembre 2010

14, 15 et 16 octobre 2010

18, 19 et 20 novembre 2010



Lieu

Hôtel Holiday Inn –Vélizy



Nb de participants : 15



Coût

4 350 €HT +

Examens 450 €HT +

Séjour (résidentiel) | 850 €HT

Objectifs :

- Préparer à la mise en œuvre efficace de la gestion des risques au sein de l'organisation.
- Acquérir une structure méthodologique illustrée d'exemples pratiques.

Contenu :

- Définition de la gestion des risques et une introduction méthodologique ;
- Etapes de la gestion des risques (diagnostic, traitement, audit) ;
- RM : Fonction, objectifs et outils (prévisions, finances) ;
- Système d'information de gestion des risques et cartographie des risques ;
- Diagnostic de risques appliqué :
 - aux risques de dommages aux biens,
 - aux engagements de responsabilité,
 - aux risques d'information et de réputation,
 - aux risques d'atteinte aux personnes,
 - aux risques de pertes de revenus ;
- Instruments de réduction et de financement.

Examen :

QCM de 2 heures

- Session 1 : 18 mai 2010
- Session 2 : 14 décembre 2010

La Réduction des Risques (ARM 55)

-  **Durée**
11 jours – 100 heures
-  **Dates**
Session 1
22 et 23 janvier 2010
18, 19 et 20 février 2010
18, 19 et 20 mars 2010
15, 16 et 17 avril 2010

Session 2
18 et 19 juin 2010
16, 17 et 18 septembre 2010
21, 22 et 23 octobre 2010
25, 26 et 27 novembre 2010
-  **Lieu**
Hôtel Holiday Inn –Vélizy
-  **Nb de participants : 15**
-  **Coût**
4 250 €HT +
Examens 450 €HT +
Séjour (résidentiel) | 650 €HT

Objectifs :

Proposer une étude approfondie de tous les instruments de base du gestionnaire de risques pour réduire les vulnérabilités, en agissant sur le vecteur "fréquence/gravité" ou sur le degré d'incertitude.

Contenu :

- Théories de la motivation
- Plan de redéploiement stratégique (continuité ou rupture ? garantir la résilience)
- Plan de continuité d'activité
- Gestion des crises
- Prévention & protection
- Transfert contractuel
- Applications à des risques spécifiques (incendie, malveillance, environnement, flotte automobile, catastrophes naturelles, personnel — y compris retraite et prévoyance —, réputation, risques juridiques).

Examen :

- QCM de 2 heures
- Session 1 : 18 mai 2010
 - Session 2 : 14 décembre 2010

Profils & Pré-requis :

Le diagnostic des risques (ARM 54)

Le Financement des Risques (ARM 56)

-  **Durée**
11 jours – 100 heures
-  **Dates**
Session 1
29 et 30 janvier 2010
25, 26 et 27 février 2010
25, 26 et 27 mars 2010
22, 23 et 24 avril 2010

Session 2
25 et 26 juin 2010
23, 24 et 25 septembre 2010
28, 29 et 30 octobre 2010
2, 3 et 4 décembre 2010
-  **Lieu**
Hôtel Holiday Inn -Vélizy
-  **Nb de participants : 15**
-  **Coût**
4 250 €HT +
Examens 450 €HT +
Séjour (résidentiel) | 650 €HT

Objectifs :

- Savoir faire face à tout moment à ses obligations et à survivre parfois aux pertes les plus sévères.
- Optimiser le transfert financier de ses risques par la maîtrise des différents instruments à disposition.

Contenu :

- Objectifs financiers d'une organisation : gestion globale des risques "accidentels" et des risques spéculatifs, solvabilité, rentabilité, impact de l'éthique et de la gouvernance sur les choix financiers.
- Problématiques pré et post financement, rétention et transfert.
- Instruments de rétention : traitement courant, provisions, emprunt, captives et leur réassurance.
- Instruments de transfert : transfert contractuel, couvertures d'assurance et de réassurance.
- Hybrides : pools et mutuelles fermées, comptes captifs, rétro-tarification sur l'expérience, franchise annuelle (stop loss).
- Nouveaux instruments ou ART (alternative risk transfer) : réassurance financière et programmes dits "finite risk" arbitrage (hedging), titrisation, options et swap.
- Répartition du coût des risques.

Examen :

- QCM de 2 heures
- Session 1 : 18 mai 2010
 - Session 2 : 14 décembre 2010

Profils Pré-requis :

Le diagnostic des risques (ARM 54)

Déployer une formation Intra-entreprise

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez dispenser une formation de notre catalogue à vos collaborateurs.

Vous avez un besoin spécifique de formation en management des risques pour votre entreprise.

Vous souhaitez adapter nos cas pratiques aux spécificités de votre entreprise.

CONTACTEZ NOUS !
amrae.formation@amrae.fr
Tél. : 33 (0)1 42 89 33 16

Pour répondre au mieux à votre besoin spécifique, nous procédons selon les étapes suivantes :

- 1) Recueil de votre besoin et de vos attentes de formation
- 2) Proposition d'un séminaire AMRAE Formation
- 3) Rappel des objectifs du séminaire et des participants attendus
- 4) Déroulement du séminaire de formation
- 5) Choix de l'animateur ou de l'équipe d'animation
- 6) Proposition financière adaptée
- 7) Ajustement et accord entre les parties sur la proposition de séminaire
- 8) Animation et évaluation du séminaire

Nous nous engageons à faire intervenir des professionnels de la gestion des risques disposant d'une expérience terrain significative.

AMRAE Formation est à votre disposition pour vous apporter son savoir-faire et son expérience en matière d'animation de formation.

Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation et aux services annexes. Les actions peuvent être réalisées : soit au bénéfice de groupes constitués par une entreprise généralement dans ses locaux: formation "Intra-entreprise", soit au bénéfice de personnels de différentes entreprises, dans nos locaux : formation "Inter-entreprise", soit selon des formules au cas par cas définies comme formation "sur mesure".

A défaut de contrat écrit signé des deux parties, ces conditions constituent le seul accord entre elles relativement à l'objet de la commande et prévalent sur tout autre document. Toute commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente.

Numéro d'organisme de formation

Le numéro de déclaration d'existence d'AMRAE Formation en tant qu'organisme de formation est 1175 38 444 75. Le Client peut donc se faire rembourser les formations organisées par AMRAE Formation auprès de son Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), sous réserve de respecter les conditions de l'OPCA considéré.

Modalité d'inscription et de commande

• Concernant les formations "Inter-entreprise" :

Toute inscription à une session de formation ne sera prise en compte qu'à condition qu'elle soit formalisée selon l'une des modalités suivantes :

Par télécopie au numéro suivant : 01.42.89.33.14.

Par internet : www.amrae.fr

Par courrier : AMRAE Formation - 9/11 Av. F.D. Roosevelt
75008 Paris.

Cette inscription est valable pour la totalité de la formation. Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée. Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine action identique.

• Concernant les formations "Intra-entreprise" ou "sur mesure" :

Afin de satisfaire au mieux le besoin du Client, les modalités pratiques d'inscription et de réalisation des formations seront définies au cas par cas.

Convocation / Confirmation de la réalisation de l'action de Formation

• Concernant les formations "Inter-entreprise"

Dès réception d'un bulletin d'inscription, une confirmation d'inscription est adressée au responsable de cette inscription, accompagnée d'une convention de formation. Un exemplaire signé de cette convention doit impérativement être retourné à AMRAE Formation avant le début du stage.

Point d'attention particulière : Cette convention tient lieu de confirmation d'inscription au stage.

• Concernant les formations "Intra-entreprise" ou "sur mesure"

La signature de la convention par les deux parties tient lieu de confirmation. En renvoyant la convention signée, l'établissement s'engage à fournir la liste des participants.

Dans tous les cas

Dix jours avant le début du stage, une convocation qui précise la date, le lieu (avec un plan d'accès) et les horaires du stage est adressée au participant ou au responsable de l'inscription.

À l'issue de chaque stage, une attestation de suivi de stage est adressée au responsable de l'inscription, avec la facture correspondante.

Prix

Les prix indiqués sur le catalogue s'entendent hors taxes et sont à majorer du taux de TVA applicable en vigueur au moment de la formation. Tout stage commencé est dû en totalité.

• Pour les formations "Inter-entreprise"

Le prix inclut les supports, la mise à disposition du matériel pédagogique et audiovisuel nécessaire à la formation. Les frais de repas du midi sont inclus forfaitairement dans le prix total pour la durée de la formation. Ne sont en revanche pas compris: ni les frais d'hébergement, ni de déplacement.

• Pour les formations "Intra-entreprise" ou "sur mesure"

Un exemplaire signé par l'entreprise de la proposition écrite d'AMRAE Formation est retourné à l'adresse d'AMRAE Formation. Un acompte de 30% est facturé à réception de cet accord. Le solde est payé au plus tard 8 jours avant la formation. Le prix appliqué est celui indiqué dans la convention. L'entreprise prend en charge le déjeuner des stagiaires et du (ou des) formateur(s).

Annulation / Report

Tout report ou annulation devra faire l'objet d'une confirmation écrite. Toute annulation intervenant dans les 8 jours ouvrés précédant le début du stage entraînera le paiement d'une indemnité égale à 50% du montant du stage. Toute annulation ou report intervenant dans les 3 jours ouvrés précédant le stage ou toute absence à la formation entraînera le paiement de la totalité du montant du stage.

Les sessions sont validées à partir d'un minimum d'inscrits. Si le nombre de participants à une session s'avère insuffisant, AMRAE Formation se réserve la faculté de reporter cette formation sous réserve d'en informer le Client par écrit au moins 10 jours ouvrés avant la date de démarrage de la session de formation concernée.

Annulation ou report du fait d'AMRAE Formation

AMRAE Formation se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une formation. AMRAE Formation en informe alors le Client par écrit au moins 10 jours ouvrés avant la date de démarrage de la session de formation concernée. Il incombe alors au Client de procéder à une nouvelle inscription. Aucune indemnité ne sera versée au Client à raison d'un report ou d'une annulation du fait d'AMRAE Formation.

Désistement ou report du fait du Client

• Pour les formations "Inter-entreprise" :

Toute formation non annulée 8 jours ouvrés avant la date de démarrage de la session est due dans sa totalité.

En cas d'absentéisme ou d'abandon du stagiaire, AMRAE Formation facture au Client 100% du montant du prix de la formation.

• Pour une formation "Intra-entreprise" ou "sur mesure" :

S'il s'agit d'une annulation de formation non signalée par le client, AMRAE Formation facture la totalité du prix de la formation.

Si le formateur a été amené à se déplacer, les frais de déplacement (et d'hébergement si besoin) sont en sus.

Substitution

Jusqu'à 24h avant le début de la session de formation, le Client peut, sans aucun frais supplémentaire, substituer une personne inscrite par ses soins par tout autre personne de son choix en respectant les pré-requis et à condition d'en informer formellement AMRAE Formation. En revanche, l'alternance d'un stagiaire par un autre en cours de module de formation n'est pas acceptée.

Convention / Facture

Les enseignements, conformément à la loi du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle, font l'objet d'une convention. La convention de stage est adressée avant le début de la formation. En fin de formation "Inter-entreprise", une attestation est envoyée à l'employeur.

La facture du stage est adressée à l'issue de la formation. Si précisé dans la commande, la facture est adressée à l'organisme désigné. Pour les formations "Intra-entreprise" ou "sur mesure", la facture est adressée en fin de formation ou suivant un échéancier prévu par la convention.

Conditions de paiement

Le règlement du prix de la formation s'effectue suivant les conditions fixées dans la Convention. A défaut, le paiement, devra intervenir au plus tard dans les 30 jours de la date de facturation. Le règlement est accepté par chèque bancaire, traite, virement bancaire ou postal.

En cas de retard de paiement, sur mise en demeure préalable, une pénalité égale à une fois et demi le taux d'intérêt légal est due.

Confidentialité et droit de propriété

L'AMRAE Formation déclare être titulaire des droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de cours et autres ressources pédagogiques mis à disposition du Client ou d'avoir obtenu du tiers propriétaire un droit d'usage régulier de ces derniers.

Le Client s'engage à utiliser lesdits supports de cours et autres ressources pédagogiques dans les limites définies par AMRAE Formation.

Le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de L'AMRAE ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite d'AMRAE Formation ou de ses ayants droits. Les documents mis à la disposition du Client sont à l'usage exclusif et personnel du participant et sont protégés par le droit d'auteur.

Tout le matériel pédagogique utilisé demeure la seule propriété d'AMRAE Formation ou celle de ses partenaires. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans avis préalable d'AMRAE Formation est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

Responsabilité / Indemnités

AMRAE Formation ne pourra être tenu responsable vis à vis du Client de tout préjudice direct ou indirect découlant de l'exécution des présentes conditions, du comportement des stagiaires inscrits dans nos stages ainsi que de tout événement survenant alors que les stagiaires ont quitté les lieux de formation.

Le demandeur à la formation et le bénéficiaire de la formation acceptent la responsabilité du respect par leurs stagiaires des présentes conditions. Le demandeur accepte d'indemniser AMRAE Formation de toute perte, dommage, ou dégât causés à toute propriété, ou à tous nos employés et partenaires du fait de tout stagiaire inscrit par eux. En cas de recouvrement judiciaire ou extra judiciaire, l'ensemble des frais exposés à AMRAE Formation sont à la charge du demandeur.

Dispositions générales

Toutes les conditions ci-dessus sont considérées comme acceptées par le Client dès lors qu'il a passé commande. Dans le cas où l'inscription à un stage se fait par un bon de commande et non par le bulletin d'inscription standard d'AMRAE Formation, les conditions ci-dessus restent valables, sauf accord préalable et écrit de la part d'AMRAE Formation.

Droit applicable et compétence juridictionnelle

Pour toutes les contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation de la présente convention, ou en cas de litige, seul sera compétent le tribunal de commerce de Paris, ou son Président, en matière de référé. Les demandeurs à la formation acceptent cette attribution de juridiction, sans aucune restriction ni réserve.

Bulletin d'inscription AMRAE Formation

Vous pouvez vous inscrire également sur notre site Internet www.amrae.fr

Bulletin d'inscription à photocopier et à retourner par fax, e-mail ou courrier à :

AMRAE Formation
9/11 Avenue Franklin Roosevelt - 75008 PARIS
Tél. : 01 42 89 33 16 - Fax. : 01 42 89 33 14
amrae.formation@amrae.fr

La convocation de formation vous sera adressée 10 jours avant le début du stage.

LA FORMATION

Intitulé de la formation :

Date : Coût :

LE STAGIAIRE

M. Mme Mlle

Nom et prénom :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel : Téléphone bureau :

E-mail :

Fonction ou profession :

Adhérent* à : AMRAE⁽¹⁾ AE CEFAR CARM Non adhérent

⁽¹⁾Cotisation payée au jour de l'inscription. *Voir page 21 comment devenir adhérent.

L'ENTREPRISE DU STAGIAIRE

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Téléphone : Fax :

Activité :

Nom du responsable :

Formation à facturer au stagiaire à l'entreprise à l'organisme payeur suivant :

Fait à : Le :

Signature du représentant de l'entreprise

Signature du stagiaire

Devenir Adhérent

AMRAE

Pourquoi adhérer ?

- Pour rejoindre une association de professionnels du risk management.
- Participer à de nombreuses réunions et aux travaux des commissions.
- Echanger des informations par des contacts réguliers.
- Etre conseillé dans la gestion des risques.
- Elargir son réseau relationnel avec les acteurs du monde des assurances, les pouvoirs publics, les prestataires de services et les fournisseurs.

Comment devenir membre ?

Connectez-vous au www.amrae.fr puis cliquez sur "Devenir Membre"

AE-CEFAR

Pourquoi adhérer ?

- Echanger les expériences et les coordonnées
- Développer les relations, carrières et compétences professionnelles
- Promouvoir la formation du CEFAR
- Fournir des services en relation avec la certification

Comment devenir membre ?

Connectez-vous au www.amrae.fr puis cliquez sur "AE CEFAR"

Conditions d'adhésion :

L'adhésion est ouverte aux titulaires du CEFAR.

Le CARM

Pourquoi adhérer ?

- Pour garder le contact avec les anciens de l'ARM.
- Promouvoir le diplôme ARM.
- Echanger entre professionnels du risque.
- Participer librement aux petits déjeuners du CARM.
- Etre invitée à la journée annuelle du CARM.

Comment devenir membre ?

Connectez-vous au www.lecarm.com puis cliquez sur "Devenir Membre"

Conditions d'adhésion :

L'adhésion est ouverte aux titulaires d'au moins un module de l'ARM, de l'EFARM ou d'un master ou équivalent en gestion des risques.

AMRAE Formation
9/11 av. Franklin Roosevelt
75008 PARIS
Tél : 01 42 89 33 16
Fax : 01 42 89 33 14
amrae.formation@amrae.fr

AMRAE
FORMATION